



JOYEUSES FÊTES

DE FIN D'ANNÉE !



CHANGEMENT DE PRATIQUES 4

La sobriété énergétique au cœur des préoccupations de chacun !

Zoom sur les actions mises en œuvre par la commune de Fegersheim et sur des gestes simples à réaliser à la maison.

MOBILITÉS 13

Vers une révolution des mobilités dans l'Eurométropole de Strasbourg !

Réseau Express Métropolitain Européen, aide à l'acquisition d'un vélo électrique, Zone à Faibles Emissions Mobilité...

VIE CULTURELLE 14

Un programme d'animations riche et ambitieux !

Bilan du dernier trimestre 2022 et grandes dates du début d'année 2023.

Édito

Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

En cette fin d'année 2022 plusieurs constats s'imposent à nous :

- Les conflits mondiaux bousculent les équilibres et nous invitent à revoir notre modèle économique et de société.
- La crise énergétique nous pousse à être responsables en réduisant nos consommations et notre dépendance aux énergies fossiles. Cela afin de limiter les risques de coupure cet hiver et de baisser la facture. En effet, notre collectivité ne bénéficie malheureusement pas du bouclier tarifaire, qui est réservé aux particuliers et aux très petites communes.
- Les épisodes de sécheresse vécus cet été sont des signaux d'alarme. Il est temps d'aller vers une transition écologique réaliste.

Fegersheim devant prendre part à l'effort collectif, un vaste plan d'économie d'énergie a été mis en place. À titre d'exemple, nous avons opté pour une réduction des températures dans les bâtiments publics, une limitation des illuminations de Noël ou encore une modernisation de nos infrastructures de chauffe. Néanmoins, nous restons vigilants au bien-être de chacun, notamment des plus fragiles (enfants, personnes âgées...).

Cette problématique étant l'une de nos priorités pour les années à venir, tant en termes de fonctionnement que d'investissement, d'autres actions sont en cours d'arbitrage comme la limitation de l'éclairage public ou le passage au photovoltaïque. Dans la période de préparation budgétaire qui s'annonce, des décisions courageuses et ambitieuses devront être prises pour faire de Fegersheim-Ohnheim une commune innovante.

Bien évidemment, notre champ d'action reste soumis aux règles d'urbanisme, qui nous imposent des contraintes sur le périmètre dépendant de la consultation de l'architecte des bâtiments de France.

Désireux d'avoir une démarche cohérente à tous les niveaux, nous avons aussi fait le choix de revoir l'édition 2022 du concours des maisons décorées de Noël. Aussi, l'appréciation des vitrines des commerçants, des balcons/fenêtres et des maisons décorées se fera exclusivement de jour.

Le jury ne prendra pas en compte les décorations lumineuses et appliquera des critères de notation allant dans le sens de cette incitation aux économies d'énergie.

Par ailleurs, persuadé que le changement est avant tout une question d'éducation et d'accompagnement, nous avons organisé avec le comité consultatif du développement durable, un grand forum écocitoyen le 23 octobre dernier. La réussite de cette première édition nous encourage à poursuivre notre démarche et à franchir d'autres étapes.

Je profite également de cet éditto pour saluer l'investissement de nos entreprises, qui œuvrent quotidiennement pour améliorer leurs pratiques. L'inauguration, le 18 octobre dernier, de la nouvelle installation de production d'électricité verte sur le site de la société Lilly en est un bel exemple.

Malgré la période mouvementée et incertaine que nous traversons, la fin d'année doit rester placée sous le signe de la joie, du partage et de l'espérance.

Profitons-en pour nous ressourcer, nous reposer et prendre soin les uns des autres, en particulier de celles et ceux qui sont isolés ou en difficulté.

Entre traditionnel repas des aînés, spectacle de Noël et atelier créatif, je peux vous assurer que les occasions de faire vivre le lien social ne manqueront pas à Fegersheim-Ohnheim.

À toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Thierry SCHAAL

Votre dévoué Maire de Fegersheim-Ohnheim, Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg



ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Julia KRETZ BRAU, le 26 août
- Louis BIERLEIN, le 28 août
- Victoire MARENGO, le 22 septembre
- Logan JUNG, le 24 septembre
- Cassandre WEISKOPF, le 14 novembre

Mariages

- Isabelle LASSER et Guy MUTZIG, le 27 août
- Claudia GNEITING et Christophe LOTZ, le 10 septembre
- Laetitia CHENAF et Ludovic LUTZ, le 17 septembre
- Anaëlle GOGNY et Jean-Jacques GAAB, le 17 septembre
- Fanny MULLER et Denis JAEGER, le 29 novembre

Décès

- Georgette FERRY, veuve MUNIER, le 6 août (100 ans)
- Eugène BATOT, le 8 septembre (85 ans)
- René FREYD, le 13 septembre (85 ans)
- Jean FAISY, le 18 septembre (82 ans)
- Denise WOEHREL, veuve BITTMANN, le 29 septembre (68 ans)
- Marie REIBEL, veuve WILLMANN, le 8 octobre (98 ans)
- Henri GOEPP, le 8 octobre (91 ans)
- Jean NONNENMACHER, le 9 octobre (84 ans)
- Guy KUHN, le 14 octobre (75 ans)
- René STAEBLER, le 18 octobre (73 ans)
- Marcelle SCHRECKENBERG, veuve HOUILLON, le 9 novembre (93 ans)

Synthèse du Conseil Municipal du 03 octobre 2022

Le Conseil municipal du 3 octobre 2022 a été l'occasion de souhaiter la bienvenue à Madame Stéphanie Ecarnot, qui rejoint l'équipe municipale suite à la démission d'Anne Geyer pour raisons familiales.

Synthèse des principales délibérations :

PASSAGE À LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57

Le Conseil municipal approuve le passage anticipé à la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de la commune et celui de son Centre Communal d'Action Sociale, à compter du 1^{er} janvier 2023. Il s'agit de l'instruction la plus récente de secteur public local, instaurée au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles.

Il est à noter qu'une généralisation de la M57 à toutes les collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024 et leur permettra l'application de règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions et une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

PARTICIPATION À LA RÉALISATION D'UN PARKING 1 RUE DE L'ÉGLISE

Le Conseil municipal donne mandat au Maire ou son représentant pour l'aménagement d'un parking, pouvant accueillir 13 places de stationnement, situé 1 rue de l'Église. Il s'engage également à financer 50% du coût hors taxe de l'opération par l'intermédiaire d'un fond de concours. Ce projet s'inscrit dans le programme d'aménagement 2023 de la commune. Ce point a fait débat au sein du Conseil municipal. Aussi, ce projet fera l'objet d'études complémentaires pour l'améliorer, notamment dans le cadre d'une réflexion plus large au niveau de ce quartier d'Ohnheim.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Dans un souci de cohérence avec les enjeux environnementaux actuels et avec l'injonction à la limitation de la consommation d'énergie dans un contexte de crise, le Conseil municipal valide la modification du règlement du concours des "Maisons Décorées de Noël" pour l'édition 2022 et suspend ainsi l'évaluation des catégories de nuit et des décorations lumineuses.

Selon les critères d'appréciation revus en ce sens, le jury évaluera de jour les trois catégories suivantes :

- Les vitrines des commerçants
- Les balcons et fenêtres décorés
- Les maisons décorées

SUBVENTION À L'ACQUISITION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Le Conseil municipal approuve l'attribution d'une aide communale de 100€ aux habitants de Fegersheim, sans condition de revenus, pour l'acquisition de vélos à assistance électrique avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Cette subvention communale sera effective selon les critères d'éligibilité et d'attribution définis par l'Eurométropole de Strasbourg. Il est à noter que le dispositif de la commune suivra automatiquement les évolutions de ces dernières.

VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après avoir examiné les différentes demandes de subventions des associations en date du 21 septembre 2022, le Conseil municipal approuve le versement d'un montant global d'environ 44 000 € de subventions.

Prochaine séance lundi 6 février 2023 à 19h30 en salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur fegersheim.fr (> Conseil municipal).

Synthèse du Conseil de l'Eurométropole du 30 septembre 2022

CONTRAT TRIENNAL STRASBOURG CAPITALE EUROPÉENNE

Le Conseil a décidé de bonifier plusieurs projets dans le cadre du contrat triennal Strasbourg capitale européenne. Il s'agit notamment d'initiatives figurant dans les nouveaux fonds de soutien "démocratie", "culture" et "recherche et innovation". Après des procédures d'appel d'offre, le Conseil du 30 septembre a sélectionné des propositions dans le cadre de ces fonds de soutien. On relève une subvention en faveur de formations d'investigations financières criminelles, plusieurs projets en faveur de la jeunesse, des investissements de 750 K€ en faveur d'un centre de recherche européen en biomédecine, et de 800 K€ en faveur d'une plateforme d'étude des nanomatériaux.

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Eurométropole entreprendra la reconstitution de l'aire d'accueil des gens du voyage rue de Dunkerque. Des locaux d'animation seront également construits sur les aires d'Eckbolsheim, Ostwald-Lingolsheim et Vendenheim.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SPORT POUR TOUS

L'Eurométropole soutiendra des communes qui souhaitent développer ou moderniser leur actuel parcours Vitaboucle dans le cadre d'un fonds de concours. Le soutien aux associations sportives de l'Eurométropole fait également l'objet d'un fonds de soutien spécifique.

RÉVEILLON 2022

La sélection des associations souhaitant s'impliquer dans le bon déroulement du réveillon 2022 a été opérée. Il est à noter que 40 900 euros sont ainsi dédiés à ces initiatives.

PARC ET AIRES DE STATIONNEMENT

Cinq communes de l'Eurométropole bénéficieront de financements en faveur de la création ou de l'extension de parcs et d'aires de stationnement. Le Conseil a décidé d'intervenir pour la moitié des dépenses, dans le cadre d'un fonds de concours.

PROJET DE RECONVERSION DU BÂTIMENT "WAGENHAUS"

Entamé en 2016 mais jusque-là en arrêt, le projet de reconversion du bâtiment "Wagenhaus", situé dans le périmètre de la gare basse de Strasbourg, devrait démarrer. Le secteur des remparts figure en effet en plein cœur des projets de développement de ce nouveau quartier. De plus, la société anonyme d'économie mixte Locusem, en charge du dossier, a trouvé un partenaire économique spécialisé dans le développement de lieux hybrides : un réel atout pour ce quartier en devenir.

GESTION DES PARKINGS DESTINÉS AUX RIVERAINS DE LA ZAC DES DEUX RIVES

Le Conseil a traité de la gestion des parkings comprenant environ 2 000 places et destinés aux riverains de la ZAC des Deux Rives. Il faut noter que ces ouvrages sont appelés à devenir des modèles nouveaux de mobilités urbaines, bien au-delà du simple principe du stationnement d'un véhicule individuel.



LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE CHACUN !

Dans un contexte d'urgence lié à l'explosion des prix de l'énergie, au risque de pénurie d'électricité et à la crise climatique, nous devons tous nous mobiliser pour une consommation énergétique plus économe.

Zoom sur :

➤ LA NOTION DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

➤ LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE DE FEGERSEIM

➤ DES GESTES SIMPLES À RÉALISER À LA MAISON

LA NOTION DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La sobriété énergétique est une démarche qui vise à **réduire les consommations d'énergie par des changements de comportements, de mode de vie et d'organisation**. Elle consiste à nous interroger sur nos besoins, puis à adapter nos usages et/ou nos équipements en conséquence.

Le terme de sobriété nous rappelle que **les ressources naturelles sont rares et chères**. Aussi, en adoptant au quotidien des écogestes simples, nous agissons déjà dans ce sens.

Par ailleurs, en travaillant sur **l'isolation des bâtiments, l'optimisation des systèmes de chauffage et d'éclairage public, les circuits courts, les mobilités douces**, les collectivités territoriales œuvrent concrètement pour la sobriété.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE À FEGERSEIM

Comme toutes les collectivités territoriales, Fegersheim doit faire face à une flambée du prix du gaz (x5), de l'électricité (x3) et des consommables des chaudières bois (pellets) (x3).

Au total, l'augmentation estimée sur le budget 2023 est de plus de 300 000€ TTC. Par conséquent, il est primordial et urgent d'amplifier nos économies d'énergie et d'agir en responsabilité pour participer à l'effort national. L'objectif étant de limiter les risques de pénurie et de coupures cet hiver.

Nous avons d'ores et déjà décidé d'adapter notre politique d'éclairage public, de mobilité et de chauffage.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

À ce jour, la commune de Fegersheim compte **1150 points lumineux dont 777 équipés en lumière LED, soit 68% du parc installé**, contre 20% en moyenne dans les autres villes de France. Toujours pour améliorer nos performances, **Une cinquantaine de points lumineux LED ont été mis en place ces dernières semaines**, en remplacement d'anciens luminaires très énergivores.

POUR ALLER VERS DAVANTAGE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, LA MUNICIPALITÉ A AUSSI OPTÉ POUR :

- **L'extinction de l'éclairage extérieur des bâtiments communaux**, à savoir : la Mairie, l'Auberge (CLEF), la Table de Papepa, les églises d'Ohnheim et de Fegersheim, la chapelle Saint-Ulrich, la façade du Centre Socio-Culturel
- **La limitation des décorations de Noël**, en supprimant les motifs lumineux sur les mâts d'éclairage public.
- **L'équipement en télégestion des axes structurants** (rue de Lyon, des Platanes, de l'Industrie, du Général de Gaulle). Cela va permettre de piloter l'éclairage à distance et d'abaisser progressivement l'intensité lumineuse en fonction des horaires.
- **Le remplacement de l'ensemble des horloges de pilotage**, afin de mieux adapter les heures d'allumage et d'extinction et de planifier des plages d'extinction, le cas échéant.



LE CHAUFFAGE

Avoir un système de chauffage efficace, intelligent et adaptable contribuera à réduire notre facture énergétique. Aussi, l'ancienne chaudière de l'école élémentaire d'Ohnheim a été remplacée. En place depuis fin septembre, cette installation plus performante peut être pilotée pour optimiser le fonctionnement en fonction de l'occupation des locaux.

Au printemps 2023, c'est la chaudière de la Mairie et de l'école élémentaire de Fegersheim (fioul) et celle des ateliers, de l'Espace Jeunes et du périscolaire (gaz) qui seront remplacées par des installations, elles aussi plus performantes et pilotables à distance.

Agir pour la sobriété, c'est aussi limiter la température dans nos bâtiments publics. **Durant l'hiver, il fera au maximum 19° dans les bâtiments administratifs, 16° dans les équipements sportifs, 21° dans les établissements recevant des jeunes enfants et des personnes âgées.**

Pour veiller au respect de ces consignes, les usagers (agents, associations, publics divers) ont été sensibilisés à ces problématiques. Il est également prévu de procéder à des **contrôles de température, via les capteurs de CO2**, installés au printemps dernier.

Un comité de pilotage des énergies sous la présidence de M. le Maire, assurera un suivi régulier de ce plan d'économie d'énergies susceptible de modifications, en fonction de l'évolution de la situation. De même, cette problématique sera l'une de nos priorités pour les années à venir, tant en termes de fonctionnement que d'investissement.

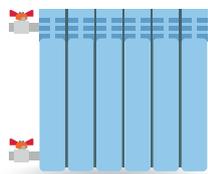


DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

Pour accompagner la transition énergétique, la commune de Fegersheim a fait évoluer son parc de véhicules, en faisant **l'acquisition de trois véhicules électriques** en remplacement de véhicules thermiques, cela en plus des **deux vélos à assistance électrique** utilisés par les services techniques.

LES ÉCOGESTES SIMPLES À RÉALISER À LA MAISON

Pour réduire ses dépenses d'énergie, des gestes simples permettent d'alléger les factures tout en bénéficiant d'un logement sain et agréable à vivre :



Baisser le chauffage de 1°C, c'est -7% de consommation d'énergie



Privilégier le programme "éco" du lave-vaisselle, c'est jusqu'à 45% d'électricité économisée par rapport au programme intensif

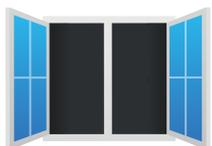


Couvrir les casseroles pendant la cuisson, c'est 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommé



Laver son linge à 30°C c'est 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C

Il est aussi recommandé de :



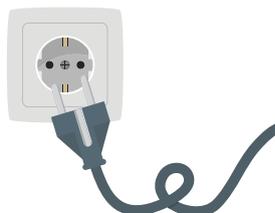
Couper le chauffage quand j'aère une pièce



Isoler correctement son logement



Opter pour des ampoules LEDs



Eteindre ses appareils plutôt que de les mettre en veille

Retrouvez le guide des éco-gestes de l'Eurométropole de Strasbourg en scannant le QR code suivant :



L'AGENCE DU CLIMAT, UN GUICHET DES SOLUTIONS

L'Agence du climat est une association eurométropolitaine qui agit comme un rouage essentiel dans la mise en œuvre des objectifs de l'agglomération pour répondre aux urgences environnementales. Depuis sa création, elle vous accompagne de façon gratuite et personnalisée pour trouver les solutions les plus adaptées à vos besoins en termes de rénovation énergétique. Cette structure a aussi vocation à donner des conseils en mobilité.



AGENCE DU CLIMAT
Le guichet des solutions

Eurométropole de Strasbourg

Pour bénéficier de conseils gratuits et découvrir des solutions concrètes, prenez rendez-vous avec l'Agence du climat :

En ligne :

■ agenceclimat-strasbourg.eu

Par mail :

■ contact@agenceclimat-strasbourg.eu

Par téléphone :

■ 03 69 24 82 82

Et laissez-vous guider par votre conseiller !



TOUS CITOYENS, TOUS RESPONSABLES



En référence à l'arrêté municipal du 26 octobre 2021 portant sur l'entretien des trottoirs, quelques règles doivent être respectées :

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En toutes saisons, les propriétaires (ou syndic de propriété) ou locataires sont tenus de **balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate**, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

NEIGE ET VERGLAS

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires (ou syndic de copropriété) ou locataires sont tenus de **balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau**, en dégagant celui-ci autant que possible.

La neige doit être entassée de façon qu'elle n'obstrue pas les caniveaux et n'empêche pas l'accès aux bouches à incendie.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable ou du sel, devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau.

Les matériaux sont à la charge du résident, du propriétaire ou du locataire.

GESTION DE LA VÉGÉTALISATION EN BORDURE DE L'ESPACE PUBLIC

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Par sécurité, chaque propriétaire se doit également d'**élaguer régulièrement la végétalisation émanant de sa propriété qui empiète chez son voisin, qui atteint les lignes téléphoniques ou masque les panneaux de signalisation.**



Un espace minimum doit être respecté pour la plantation des haies, arbres et arbustes, par rapport à la limite de la propriété voisine, et de la voie publique. Le code civil impose au moins 0,5 mètres pour les arbres et arbustes qui devraient atteindre moins de deux mètres de haut à l'âge adulte, et au moins deux mètres de distance avec la limite séparative, pour les plantations qui dépasseront cette taille. **Un élagage et une taille régulière des haies et arbustes situés en bordure de la voie publique** doivent donc être effectués régulièrement pour respecter ces exigences réglementaires.

ATTENTION

- L'usage du sel est interdit sur tous les trottoirs plantés d'arbres et à proximité de monuments.
- En temps de gelée, de neige ou de verglas, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains :

- Pour les trottoirs, sur toute la largeur,
- S'il n'existe pas de trottoirs, à un espace de 1,20m de largeur.



Réorganisation des services

Suite au départ en retraite d'un agent, et au regard de l'évolution constante du périmètre des services délivrés à la population, l'organisation des services administratifs de la commune a évolué de la manière suivante :

CRÉATION D'UN PÔLE SERVICES À LA POPULATION

Le pôle englobe les missions concernant les services à la population à savoir l'accueil, l'état-civil, les demandes de cartes d'identités et de passeports, les cimetières, les élections, le recensement citoyen, les personnes âgées et les logements sociaux.



Julie Gerges, Laurence Fay et Nathalie Benedict

Pour mener à bien l'ensemble de ces tâches, Julie Gerges (agent d'accueil) a récemment rejoint les services de la Mairie et vient renforcer une équipe déjà composée de Laurence Fay (responsable du pôle service à la population), Nathalie Benedict (agent d'accueil) et Malika Dordrane (gestionnaire administrative).

Cette nouvelle organisation, va permettre une plus grande proximité avec le public sans avoir à multiplier les interlocuteurs. Nous souhaitons à Julie la bienvenue et beaucoup d'enthousiasme à l'ensemble de l'équipe dans ces nouvelles missions.



Sébastien Riff, Laurie Jeandel et Alexis Ehrhart

CRÉATION D'UN PÔLE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce pôle dirigé par Alexis Ehrhart regroupe les missions concernant l'urbanisme, les affaires foncières, l'aménagement du territoire et le projet environnemental de la collectivité. Pour mener à bien ses missions d'urbanisme, Alexis Ehrhart est accompagné d'Özge Arslan (chargée d'urbanisme). Laurie Jeandel (animatrice socioculturelle, jeunesse, environnement et développement durable auprès de la FDMJC) et Sébastien Riff (agent des espaces verts) viennent renforcer son expertise sur les sujets en lien avec l'environnement et le développement durable.

FLASH FINANCES

Le montant de la taxe foncière 2022 payée par les propriétaires se décompose comme suit :

Ces taux s'appliquent sur des bases d'imposition (valeur cadastrale du bien) qui ont été revalorisées de 3,4 % en 2022 sur décision de l'Etat.

LA PART COMMUNALE (FEGERSHEIM)

27,33 %
(26,79 % en 2021)

LA PART INTERCOMMUNALE (EMS)

4,60 %
(1,15 % en 2021)

LES TAXES SPÉCIALES D'ÉQUIPEMENT*

0,112%

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (EMS)

6,13%

*Elles financent l'établissement public foncier d'Alsace qui aide les collectivités publiques à acheter des terrains et biens immeubles.



RENCONTRE AVEC OLIVIER RAGOT



ADJOINT EN CHARGE DE LA CITOYENNETÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Quel est le périmètre de votre délégation ?

OR : J'occupe actuellement la fonction d'Adjoint au Maire en charge de la citoyenneté et du développement durable. À ce titre, je fais le lien avec les instances de participation citoyenne comme le Conseil municipal des enfants, le Conseil des aînés, le Comité consultatif du développement durable. Ces dernières ont une place de plus en plus centrale dans la conduite de nos politiques publiques. Par exemple, le Comité consultatif du développement durable participe pleinement à nos réflexions sur la végétalisation ou encore la valorisation des déchets. Tous ces sujets sont en lien avec le volet développement durable de ma délégation. Les deux sujets sont donc très complémentaires.

■ Quelle est votre méthode de travail ?

OR : Avec mes collègues élus, nous cherchons à associer l'ensemble des générations d'habitants à nos réflexions sur l'écocitoyenneté. À Fegersheim-Ohnheim, nous avons la chance de disposer d'instances de participation citoyenne qui couvrent l'ensemble des tranches d'âge (enfants, actifs, seniors). Cela permet d'apporter de la hauteur au débat.

Par ailleurs, avec ma commission, nous souhaitons être une force de proposition et travailler main dans la main avec les autres commissions, notamment celles de Vincent Fender (projet, travaux, vie économique) et de Christian Bronner (urbanisme et santé). C'est comme cela que nous arriverons à conduire des politiques efficaces et efficientes, nous permettant de tendre progressivement vers une ville intelligente et résiliente.

Enfin, pour affiner notre expertise, nous nous appuyons sur des agents aux compétences diverses :

> Alexis Ehrhart en cumulant une double casquette urbanisme et développement durable nous aide à réfléchir à la ville de demain.

> Laurie Jeandel, salariée de la FDMJC, réalise essentiellement de l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté.

> Sébastien Riff en étant au plus proche du terrain, nous permet d'adopter des pratiques vertueuses dans la gestion de nos espaces verts.

■ Quels projets voulez-vous porter en priorité sur le mandat 2020/2026 ?

OR : Il y a une réelle volonté politique d'agir pour l'environnement. Ce dernier doit être en lien avec la nature, résolument durable, accessible et respecté de tous. Il s'agit d'ailleurs d'un des trois axes de notre projet de mandat. Depuis des années notre commune est pionnière sur les questions du développement durable. À Fegersheim, nous avons accueilli le premier écopaturage de l'Eurométropole, construit une réelle politique d'économie d'énergie et agi pour un urbanisme maîtrisé. On ne peut que se féliciter de cet engagement quand on voit les conséquences du dérèglement climatique. Aujourd'hui, si nous voulons réussir à construire une ville résiliente qui se pense en lien avec les évolutions climatiques, il est primordial de poursuivre nos efforts. Pour cela, nos leviers d'actions sont nombreux. Par exemple, en 2022, nous avons rendu effective la collecte des biodéchets et travaillé à un projet de recyclage des mégots en lien avec le comité consultatif du développement durable.

À moyen terme, nous souhaitons :

> Éditer un livret sur l'écocitoyenneté,
> Travailler à la végétalisation des bâtiments et voies publiques,
> Nouer des partenariats avec des instances de l'Eurométropole (Agence du Climat) ou la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

> Œuvrer pour le lien intergénérationnel et la prise de conscience citoyenne.

> Développer les mobilités douces.

Vous le voyez, nous cherchons à agir en responsabilité sur un territoire en faisant de l'écologie pragmatique. Il faut une prise de conscience collective pour préserver notre qualité de vie.

■ D'où vous vient cet attrait pour ces sujets et votre volonté de vous engager ?

OR : A mon niveau, j'ai pu constater les impacts du dérèglement climatique. En Alsace, il est de plus en plus fréquent d'avoir des hivers sans neige ou de ne plus retrouver certaines espèces d'oiseaux.

J'ai donc eu envie de trouver des solutions pour que l'homme vive d'avantage en équilibre avec la nature. Par ailleurs, travaillant à l'Éducation Nationale, j'ai aussi à cœur de sensibiliser et d'éveiller les consciences.

■ Comment imaginez-vous Fegersheim en 2030 ?

OR : J'apprécie le cadre de vie verdoyant que l'on trouve à Fegersheim. C'est un village d'Alsace authentique et proche de la nature. Je souhaite simplement que notre commune soit à l'image de ses habitants c'est à dire raisonnée, intelligente, solidaire et en accord avec son écosystème.

J'ai pleinement conscience que chacun à des réalités et des envies propres. Mais c'est en menant une réflexion commune que nous améliorerons nos modes de vie. Il faut faire preuve d'intelligence collective.



RETOUR SUR LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU FORUM ECO-CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 Creative Vintage a proposé de fabriquer de magnifiques porte-clés à l'aide de chambres à air usagées.

À l'initiative du Comité consultatif du développement durable et avec le soutien de la municipalité, le Forum Eco-citoyenneté et Développement Durable du 23 octobre 2022 avait pour objectif de donner aux habitants des outils et des clés de réflexion pour évoluer vers l'écoresponsabilité.

Entre animations pour les enfants, ateliers manuels, stands d'informations, partage d'expériences, soupes party et conférences diverses, les occasions étaient nombreuses pour passer un bon moment en famille ou entre amis. Olivier Ragot, adjoint en charge de la citoyenneté et du développement durable, précise : "Cette journée familiale devait ouvrir des horizons. Notre objectif n'est pas de donner des leçons. Au contraire, dans la société actuelle, le respect de l'environnement représente une problématique globale que les organisateurs ont cherché à mettre en lien avec le quotidien de chacun".



2 Retrouvez l'ensemble des interventions de la journée en scannant le QR code suivant :



2 3 Des conseils en mobilité et sur la rénovation thermique des bâtiments étaient donnés toute la journée.



ZOOM SUR LE COMITÉ CONSULTATIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Installé, il y a un an et demi, le Comité Consultatif du Développement Durable se compose d'une **quinzaine de membres bénévoles**, habitant la commune de Fegersheim.

Au sein de ce comité, sept personnes se sont occupées du pilotage de la première édition du Forum Eco-citoyenneté et Développement Durable.

Cette instance de participation citoyenne, **composée de quatre sous-groupes** (végétalisation, mobilité, consommation, énergie), doit permettre à ses membres de **donner leur avis sur les politiques publiques communales sous le prisme du développement durable**, ainsi que de **proposer des animations et des actions ponctuelles** à destination des habitants de la commune.

LÉGENDE DES PHOTOS

4 Certaines familles ont opté pour la construction d'un hôtel à insectes dans leur jardin organisée par l'Espace Jeunes de Fegersheim.

5 L'Opal67 a proposé aux enfants de confectionner leurs propres bougies parfumées.

6 M. le Maire Thierry Schaal et Mme Danielle Dambach, Vice-Présidente de l'Eurométropole en charge de la transition écologique ont répondu aux questions des habitants lors d'une table-ronde sur les effets du changement climatique à l'échelle de l'intercommunalité.

7 Vélostation était au rendez-vous pour réparer vos vélos. Vous n'avez plus aucun prétexte pour éviter une belle balade à vélo par un dimanche ensoleillé.

8 Ce fut également l'occasion pour certains participants de découvrir comment créer des produits d'entretien naturels avec l'association l'Avis en Vert.

9 La soupe a été mise à l'honneur lors du verre de l'amitié grâce à une belle déclinaison des saveurs de l'Automne.

10 Le service de collecte et de valorisation des déchets de l'Eurométropole a proposé durant l'après-midi des tutos DIY* de tawashis (éponges zéro déchet à base de tissus de récupération) et de dentifrice.
* Do It Yourself

Si vous voulez vous investir auprès de cette instance de participation citoyenne, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la Mairie : mairie@fegersheim.fr ou 03 88 59 04 59.

Pour devenir membre, il suffit d'avoir plus de 18 ans, habiter Fegersheim et être sensible aux problématiques du développement durable.

Agir en famille pour le climat, zoom sur le défi DECLICS

Vous aimez apprendre et échanger ?
Vous souhaitez agir au quotidien et à
votre échelle pour l'environnement ?
Vous souhaitez réduire vos factures
énergétiques et votre empreinte
écologique ?

**ALORS, PARTICIPEZ AU DÉFI DECLICS LE PLUS
PROCHE DE CHEZ VOUS !**

DECLICS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un défi d'économies d'énergie et de réduction des déchets. Le projet DECLICS est porté par 3 structures : Zéro Déchet Strasbourg, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alter Alsace Energies.

Les participants ont comme objectif de réduire leur consommation d'énergie et d'eau d'au moins 8%. Les déchets, doivent être réduits d'au moins 20%. Pour cela, il suffit de réaliser des éco-gestes peu connus, n'entraînant aucune perte de confort, ni de travaux.

**Avec DECLICS, on agit pour la planète
et notre budget !**



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les participants peuvent s'inscrire gratuitement via le site DECLICS. Une fois cette étape réalisée :

- Vous avez accès à un compte, permettant de relever vos compteurs et de suivre vos économies.
- Vous pouvez participer aux ateliers locaux gratuitement (escape game, Do It Yourself, jeux en famille).
- Vous êtes invités à 3 événements festifs, dont notamment un spectacle.

COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit de rejoindre une équipe. D'ailleurs, il y en a déjà une en construction à Fegersheim, avec un capitaine prêt à vous guider.

Pour cela, inscrivez-vous sur le site www.defis-declics.org et renseignez le code postal de votre commune.

Avec le défi DECLICS, chacun peut agir à son niveau. Peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser collectivement.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez Mme Angélique Guillon
angelique.guillon@alteralsace.org



Vers une révolution des mobilités dans l'Eurométropole de Strasbourg

LE RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN (REME) SUR DES BONS RAILS

Comme prévu, la mise en place du Réseau Express Métropolitain Européen va devenir une réalité.

Aussi, il y aura un développement massif de l'offre de trains, de cars express, s'appuyant sur l'extension des horaires de circulation, un cadencement nettement renforcé sur quasiment toutes les lignes desservant l'Eurométropole et son bassin de vie.

SITUATION À FEGBERSHEIM

Dès le 11 décembre 2022 :

- Le nombre de trains qui s'arrêtent en gare, en jour de semaine, passera de 48 actuellement à 69.
- Le nombre de trains qui s'arrêtent en gare, le samedi, passera de 14 actuellement à 36.
- Le nombre de trains qui s'arrêtent en gare, le dimanche, passera de 7 actuellement à 30.

À partir du 21 août 2023 :

- Le nombre de trains qui s'arrêtent en gare, en jour de semaine, s'élèvera à 71.
- Le nombre de trains qui s'arrêtent en gare, le samedi, s'élèvera à 52.
- Le nombre de trains qui s'arrêtent en gare, le dimanche, sera toujours de 30.

Au global :

- Il y a une augmentation de 23 arrêts en jour de semaine, soit une hausse de 48%.
- Il y a une augmentation de 38 arrêts le samedi, soit une hausse de 271%.
- Il y a une augmentation de 23 arrêts le dimanche, soit une hausse de 329%.



NOUVELLES ÉTAPES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE À FAIBLE ÉMISSIONS-MOBILITÉ (ZFE-M)

Dès janvier 2023, de nouvelles étapes seront franchies dans la mise en œuvre de la Zone à Faible Emissions-Mobilité :

- Les véhicules Crit'Air 5 seront définitivement interdits sur le périmètre de la Zone à Faible Emissions-Mobilité. Des sanctions automatisées via lecture des plaques d'immatriculation seront mises en place.
- La ZFE-m entre en vigueur pour les véhicules Crit'Air 4. Leur interdiction définitive de circuler ne s'appliquera qu'en 2024. L'année 2023 étant consacrée à de la pédagogie et à organiser le changement. Le non-respect de l'interdiction ne donnera pas lieu à des sanctions financières.

Pour rappel : Strasbourg, Schiltigheim, Ostwald et Holtzheim ont décidé dès à présent d'interdire les Crit'air 2 en 2028. Pour les autres communes de l'Eurométropole, la décision d'interdiction des Crit'air 2 devra être prise au plus tard en 2027 pour une application en 2028. Les résultats des évaluations sur la qualité de l'air de 2024 et 2026 devront néanmoins permettre d'ajuster le calendrier si nécessaire.

AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Depuis le 1^{er} juillet 2021, l'Eurométropole de Strasbourg propose des aides pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo cargo à assistance électrique ou pour motoriser un vélo classique. Les habitants des communes de l'Eurométropole, de plus de 18 ans et ayant fait l'acquisition, depuis le 1^{er} janvier 2021, d'un équipement éligible peuvent bénéficier d'une aide allant de 150 à 500 €.

Les conditions d'attribution de l'aide mis en place par l'Eurométropole de Strasbourg sont les suivants :

- **Critères de ressources :** Le revenu fiscal de référence par part est retenu comme critère pour la modulation des aides pour les VAE.
- **Équipement éligible :** tous les modèles urbains et VTC à lumières fixes sont acceptés. Les VTT à assistance électrique ne sont pas éligibles.
- **Délai de dépôt des dossiers :** la demande doit être déposée dans les 3 mois après la date de facture pour être retenue, et permettre ainsi de faire une demande d'aide complémentaire à l'État dans le délai requis de 6 mois.

En parallèle, la commune souhaite encourager l'acquisition de vélos à assistance électrique par les habitants de Fegersheim afin de soutenir l'utilisation des modes de déplacement alternatifs à la voiture.

À la suite d'une délibération du Conseil municipal du 3 octobre 2022, une subvention communale d'un montant fixe de 100 € est disponible sur les critères d'éligibilité et d'attribution définis par l'Eurométropole de Strasbourg.

La demande doit être effectuée à la Mairie dans les 3 mois suivant la notification d'une attestation d'attribution d'une aide de l'Eurométropole.

Les personnes ayant obtenu une subvention métropolitaine depuis le 1^{er} janvier 2022 ont jusqu'au 6 janvier 2023 pour prétendre à cette aide.

Trois pièces seront à présenter pour bénéficier de cette subvention :

Une copie de la carte d'identité du demandeur, l'attestation d'une aide délivrée par l'Eurométropole, un justificatif de domicile.

Les pièces sont à fournir à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@fegersheim.fr



Retour sur la saison culturelle

La municipalité a eu la chance de pouvoir compter sur un public nombreux lors du dernier trimestre de la saison culturelle.

Le spectacle comique a fait salle comble avec le choix du théâtre d'improvisation proposé par la **compagnie Impro Alsace**.

Dans un registre différent, la curiosité était au rendez-vous de **la Nuit du jeu**. Le public a pu découvrir le modélisme. Malgré sa technicité et ses univers pointus, cette activité de reproduction de figurines et de maquettes proposée en partenariat avec la boutique spécialisée Philibert a convaincu bon nombre de petites mains de s'y mettre !

D'heureuses découvertes ont aussi eu cours dans les domaines de la musique et des arts avec les différents concerts du Caveau et **l'exposition du peintre Alexandre Hariri**.

La vie culturelle est définitivement libérée de la paralysie causée par la crise de la Covid et, après un temps de tâtonnements timides, la participation a bel et bien repris.

ET EN 2023 ?

C'est donc plein d'élan et d'enthousiasme que la CLEF et le service culturel se lancent dans de **nouveaux projets pour la prochaine saison**.

L'équipe s'est saisie du thème annoncé par le ministère de la Culture - **la peur** - pour concevoir le programme d'une **Nuit de la lecture**. Ainsi, que diriez-vous d'une lecture dans le noir pour vous laisser convaincre que cette activité est aussi un moyen d'éveiller vos sens ? **Notez-vous la date du samedi 21 janvier pour vous en rendre compte !**

La lecture et la culture en général peuvent aussi nous faire vivre une expérience originale et inédite, celle du voyage dans le temps !

Le Mois de l'évasion qui revient pour la 3^{ème} fois en février, explorera la thématique médiévale. L'occasion d'assister à une représentation de **Luc Arbogast**.

L'ancien troubadour de la place de la Cathédrale, devenu une référence de la musique d'inspiration médiévale en France, nous ravira de ses harmonies célestes au cœur d'un lieu assurément chargé d'histoire, l'Église Saint-Maurice de Fegersheim.

Ce projet de concert est l'occasion de **mettre en valeur le patrimoine de la commune** et d'ouvrir en beauté la programmation de ce mois thématique qui s'attachera à parcourir quelques-unes des représentations et pratiques associées au Moyen-Âge.

Dans un esprit plus facétieux, **l'art du cabaret s'invitera au Caveau** pour continuer d'égayer notre hiver.

Pour l'heure, on profite pleinement de son ambiance et des plaisirs de la fin d'année avec **un spectacle de Noël**, pour toute la famille, qui vient clore la saison actuelle, **le samedi 17 décembre**.

LA CULTURE POUR LA JEUNESSE

La CLEF continue d'**accueillir des classes de primo-entrants en école primaire** et de rechercher de nouveaux partenariats pour toucher davantage l'ensemble des tranches d'âge.

*À ce titre, il est toujours bon de rappeler que **l'abonnement pour emprunter des documents et jeux est gratuit, jusqu'à 15 ans inclus**. Un bon moyen de découvrir de nouvelles séries manga ou encore de tester de nouveaux jeux avant de les acheter !*



LE CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ

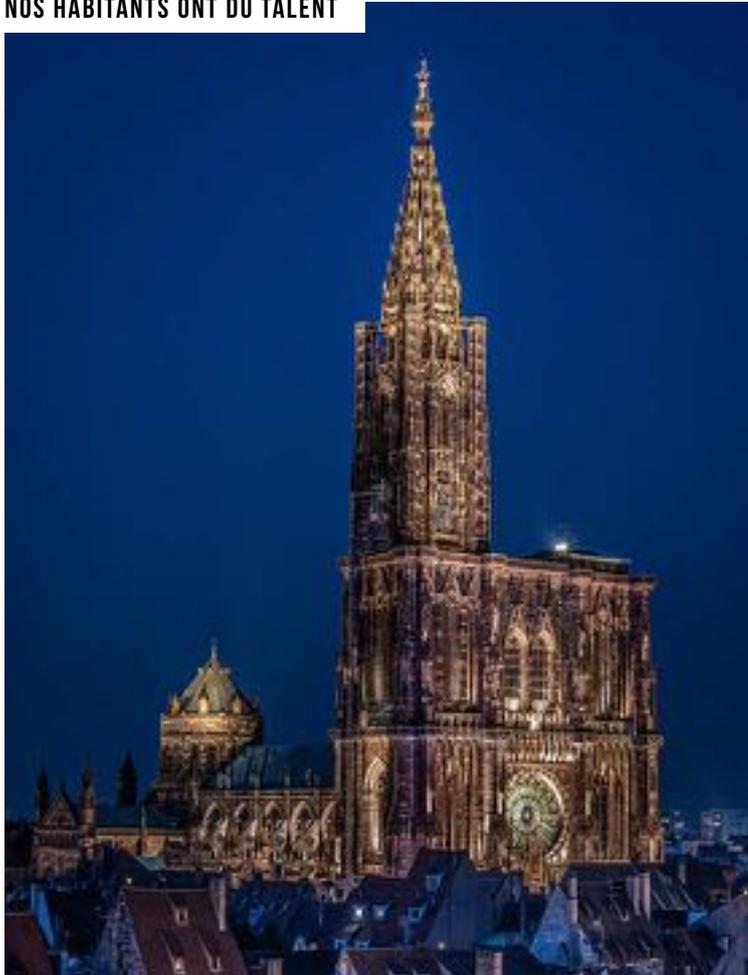
Dans un souci d'exemplarité en matière de sobriété énergétique, le règlement du concours des Maisons décorées de Noël fait l'objet cette année d'une adaptation.

L'appréciation des vitrines de commerçants, des balcons et fenêtres et des maisons décorés se fera exclusivement de jour.

Le jury, qui effectuera sa tournée de sélection le mercredi 14 décembre, ne prendra pas en compte les décorations lumineuses et appliquera des critères de notation allant dans le sens de cette incitation aux économies d'énergie.

Cette modalité du règlement vise à **encourager les particuliers et les commerçants à privilégier des décorations naturelles ou en matières recyclées**, des créations personnelles ou des objets décoratifs divers sur le thème de Noël.

Avec un peu de créativité, il est possible de faire scintiller l'esprit de Noël sans électricité !



LA CHOUETTE PHOTO, SPÉCIALISÉ DANS LA PHOTO URBAINE

Rencontre avec le photographe Olivier Hannauer résidant à Fegersheim

■ **Quel est votre parcours ?**

OH : Ancien restaurateur de profession, je travaille depuis quelques années aux Archives départementales pour cause de problèmes au genou.

Aujourd'hui, j'ai comme objectif de me consacrer pleinement à la photographie. Grâce aux réseaux sociaux, mon œuvre est désormais visible et reconnue. Dès lors, j'ai pu ouvrir une galerie d'art au 20 rue Saint-Marc à Strasbourg. Ce lieu, ouvert depuis juin 2020, a été transformé en un atelier de la Chouette Photo.

J'ai comme objectif de vivre à 100% de la photographie d'ici juin 2023. Mes oeuvres sont pour la plupart vendues en tirages limités et je fais de la cession de droits d'auteur pour les villes.

■ **Comment votre passion pour la photographie est-elle née ?**

OH : J'ai eu mon premier appareil photo à l'occasion d'un voyage en Ecosse. C'est là qu'a débuté ma passion. J'ai vraiment apprécié travailler la lumière et les contrastes.

Depuis, j'ai essayé la photographie sportive, les portraits ou d'immortaliser des événements comme les mariages. Mais ce n'est définitivement pas mon truc. Il y a toujours le stress de rater un moment clé, comme l'échange des alliances.

Ce que j'apprécie, c'est de mettre en valeur des paysages, des villes... J'ai donc décidé de me concentrer sur la photographie urbaine, essentiellement la nuit, en raison de mon agoraphobie.

C'est une activité apaisante, avec une réelle liberté artistique. En effet, on ne doit pas forcément plaire à un public. De plus, il y a une certaine permanence avec l'architecture et les paysages. On est moins dans l'instantané.

■ **Quels sont vos références ?**

OH : Je m'inspire beaucoup des photographes américains qui travaillent sur la lumière et le mouvement dans la ville. Aussi, j'utilise principalement la technique de la pose longue, qui permet de ralentir un sujet, en mouvement ou non. J'aime faire des prises de vue des grands bâtiments, d'éclairage de la ville.

■ **Que souhaitez-vous transmettre à travers vos photos ?**

OH : Mon objectif est de faire passer un message positif. Je cherche à mettre en valeur le patrimoine, sublimer la réalité. Il n'y a aucune connotation négative dans mes photos.



■ Quels sont vos projets futurs ?

OH : En 2021, j'ai sorti mon premier ouvrage consacré à des images de Strasbourg avec ses lumières depuis les toits. J'ai pour projet de réaliser un deuxième bouquin en 2023. Il sera toujours sur Strasbourg, mais avec comme objectif de mettre en avant des monuments historiques, des quartiers atypiques (Petite France, Neustadt...).

À terme, j'aimerais bien réaliser d'autres livres permettant de mettre en valeur l'ensemble du département ou des villes lumières comme Paris, Lyon, Bordeaux....

■ Quelques conseils pour les photographes débutants ?

OH : Il n'est pas intéressant de réaliser un travail en plein jour, mais plutôt de se concentrer sur les couchers et/ou les levers de soleil. En travaillant tard et/ou tôt, on peut capter les lumières bleues et/ou celles du matin.

RETROUVEZ L'OUVRAGE DE LA CHOUETTE PHOTO :

- Au marché de Noël de Fegersheim se déroulant le 3 décembre 2022 sur la Place de l'Eglise,
- À son atelier du 20 rue Saint-Marc à Strasbourg,
- À la librairie Oberlin située au 22 rue de la Division Leclerc à Strasbourg.

OLIVIER HANNAUER LA CHOUETTE PHOTO

- 20 rue Saint-Marc 67000 Strasbourg
- www.lachouettephoto.fr
- Facebook : La Chouette Photo, Olivier Hannauer
- Mais aussi sur Twitter, Instagram, TikTok et LinkedIn





Une page se tourne au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim

L'aventure commence en 2009 !

Marie-Paule et Michel Schermutzki décident de reprendre le bar associatif, suite à la cessation de fonction de l'ancien concierge du Centre Sportif et Culturel.

Après 13 ans d'investissement, le couple souhaite désormais profiter pleinement de sa retraite.

■ **Quel était le rôle du bar associatif ?**

MPS : *Il s'agissait avant tout d'un lieu permettant de créer du lien social après les séances de sport. Nous y avons organisé des événements importants comme des assemblées générales, des soirées de Noël, des anniversaires. C'est aussi en son sein qu'étaient célébrées les fins de saisons sportives. Le bar associatif était rattaché à l'Aikido, mais l'ensemble des associations pouvaient s'y retrouver. Cet endroit, ouvert tous les jours de la semaine sauf le*

week-end, était au service de la convivialité et des échanges.

■ **Pourquoi avez-vous décidé de reprendre le bar associatif en 2009 ?**

MS : *Nous n'avions jamais tenu de bar auparavant. Cependant, nous sommes très engagés dans la vie associative locale.*

Marie-Paule est membre de l'AFF depuis une vingtaine d'année. Mais, elle est aussi active auprès de Texas Butterfly.

Pour ma part, j'ai pratiqué le Karaté, l'Aikido et le Tennis de Table à Fegersheim. Quand nous avons décidé de reprendre le bar, c'était surtout pour ne pas perdre cette convivialité à laquelle nous étions attachés. Mon épouse partant à la retraite, c'était aussi l'occasion d'avoir une nouvelle occupation. Et puis, j'ai toujours rêvé de m'occuper d'un bar.

■ **Quels étaient vos principales missions ?**

MPS : *Nous devons essentiellement gérer*

les stocks, faire des achats de denrées (boissons et aliments), entretenir et nettoyer les lieux. C'est une activité bénévole, mais très prenante et exigeante. D'autant plus que Michel a continué d'exercer une activité professionnelle les 8 premières années. Cependant, nous sommes extrêmement satisfaits de l'ambiance que l'on pouvait trouver au bar, d'avoir organisé des soirées réussies.

■ **Quelles étaient les principales qualités à avoir dans le cadre de cette activité ?**

MS : *Il a fallu de la rigueur, de la patience et de la bonne humeur.*

■ **Comment allez vous désormais occuper votre temps libre ?**

MPS : *Il est maintenant temps de prendre une vraie retraite. Nous allons enfin pouvoir nous consacrer à nos petits-enfants et voyager à bord de notre camping-car.*

Mais avant cela, nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité pour la confiance qui nous a été accordée pendant ces 13 années.

Nous sommes également touchés par la générosité des associations et de leurs membres. Dès l'annonce de la cessation de notre activité bénévole, ils ont tous eu de nombreuses attentions à notre égard.

Désormais, c'est le club de football qui se chargera d'organiser les moments conviviaux à destination des associations. Ces derniers se dérouleront au sein du club house.

Les locaux du bar associatif resteront à disposition des associations pour les assemblées générales et réunions diverses. Nous souhaitons une belle retraite, bien méritée, à Michel et Marie-Paule Schermutzki !



Offices religieux de Noël de la Paroisse catholique

SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2022

- Messe des familles à 17h à Eschau,
- Messe de minuit à la Chapelle Notre Dame du Chêne à Plobsheim (0h00).

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE 2022

- Messe à 9h à Ohnheim,
- Messe à 10h30 à Fegersheim,
- Messe à 18h à Plobsheim.

LUNDI 26 DÉCEMBRE 2022

- Célébration de la Saint-Etienne à 10h30 à Fegersheim.

Conseil de Fabrique

Chaque don, même modeste, est indispensable pour assurer l'entretien de nos églises. Ces derniers peuvent être déposés dans la boîte aux lettres du presbytère, ou être effectués lors des quêtes se déroulant pendant les célébrations. Nous acceptons les dons par espèces ou par chèques à l'ordre du Conseil de Fabrique. Sur demande, un reçu fiscal peut même vous être délivré.

Un grand merci pour votre générosité et votre soutien pour assurer l'accueil des paroissiens et le bon déroulement des offices religieux tout au long de l'année liturgique.



VIE ÉCONOMIQUE

Rencontre avec Céline Daniel, gérante de ForSantal

Il y a 13 ans, Céline Daniel, psychologue fondait ForSantal, un organisme de formation initialement spécialisé pour les structures de santé.

Aujourd'hui, ForSantal vise un public large en proposant d'accompagner les entreprises dans la qualité de vie au travail, le team building, le coaching et l'hypnose.

■ Quels sont les objectifs de ForSantal ?

CD : ForSantal cherche avant tout à s'adapter aux besoins spécifiques de chaque client, en proposant une offre de formations à la carte et sur mesure.

L'organisme de formation est reconnu dans le secteur sanitaire et social depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, nous avons comme objectifs d'offrir notre expertise aux entreprises et aux particuliers avec des formations CPF. Pour cibler au mieux les attentes, une conseillère en formation est à votre écoute. Elle vous accompagne dans l'élaboration de vos projets de formation et vous propose les solutions les plus adaptées.

■ Quelles sont vos spécificités ?

CD : Comme en témoignent nos labels de qualités (Qualiopi), nous cherchons toujours à proposer des formations sur mesure, efficaces, efficientes et en adéquation avec les besoins des clients. Pour cela, nos formateurs dépendent tous d'une charte qualité et sont encore des professionnels de terrain. Cela est indispensable pour transmettre des éléments concrets, être dans le réalisme et la réactivité.

En possédant une large expérience, doublée d'un savoir-être et savoir-faire de

pédagogue, les formateurs sauront être force de proposition, d'outils et d'astuces, afin de répondre aux questions de manière concrète et réaliste face à l'évolution des professions et des entreprises.

■ Quelles sont vos valeurs ?

CD : ForSantal est un organisme de formation à taille humaine. En effet, pour partager au mieux nos savoirs (savoir-faire, savoir-être et savoir transmettre), nous avons à cœur de créer une relation de confiance avec nos interlocuteurs. Cela passe par de l'adaptabilité, de la fiabilité et de la qualité. Je suis persuadée que la formation doit avoir une place de choix au travail. Elle permet de le penser autrement, dans la performance, dans l'humain et dans la quête de sens.

■ Comment souhaitez-vous voir évoluer ForSantal ?

CD : Nous avons créé récemment notre école de formation à l'hypnose, qui permet d'acquérir de solides connaissances, à la fois théoriques et pratiques, ainsi qu'une éthique et un savoir-être indispensable pour devenir hypnothérapeute. En 2023, nous aimerions commencer à former au métier de sophrologue. En 2024, c'est le coaching que nous chercherons à développer.

FORSANTAL, Céline Daniel
4 rue des Noyers,
67640 FEGERSHEIM
03 88 10 88 70
celine.daniel@forsantal.fr
ou info@forsantal.fr
www.forsantal.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

LE SAMEDI DE 10H À 12H

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022

■ **Françoise Freiss**
Adjointe : Affaires scolaires

SAMEDI 17 DECEMBRE 2022

■ **Denis Rieffel**
1^{er} Adjoint : Vie associative, sports et services à la population

SAMEDI 7 JANVIER 2023

■ **Eva Astrologo**
Adjointe : finances, achats, marchés publics

SAMEDI 14 JANVIER 2023

■ **Françoise Freiss**
Adjointe : Affaires scolaires

SAMEDI 21 JANVIER 2023

■ **Vincent Fender**
Adjoint : Projets, travaux et vie économique

SAMEDI 28 JANVIER 2023

■ **Audrey Gavalet**
Adjointe : Culture

SAMEDI 4 FEVRIER 2023

■ **Denis Rieffel**
1^{er} adjoint : vie associative, sports et service à la population

SAMEDI 11 FEVRIER 2023

■ **Agnès Van Luchene - Muller**
Adjointe : affaires sociales

SAMEDI 18 FEVRIER 2023

■ **Christian Bronner**
Adjoint : Urbanisme et santé

SAMEDI 25 FEVRIER 2023

■ **Thierry Schaal / Maire**

SAMEDI 4 MARS 2023

■ **Olivier Ragot**
Adjoint : Citoyenneté et développement durable

SAMEDI 11 MARS 2023

■ **Eva Astrologo**
Adjointe : Finances, achats, marchés publics

SAMEDI 18 MARS 2023

■ **Christian Bronner**
Adjoint : Urbanisme et santé

SAMEDI 25 MARS 2023

■ **Audrey Gavalet**
Adjointe : Culture

La Mairie sera fermée exceptionnellement les samedis 24 et 31 décembre 2022. La CLEF sera fermée du 20 au 31 décembre

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉE, FRANÇOISE BUFFET

■ Les premiers samedis des mois pairs de 10h à 12h, sans rendez-vous, en mairie de Fegersheim.
■ Au 13A rue du Général de Gaulle à Oberhausbergen, sur rendez-vous au 06 84 41 02 89 ou francoise.bufferet@assemblee-nationale.fr

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE LA FABRIK**

2 rue Henri Ebel / 03 88 64 02 40

Email : stef2406@icloud.com

Facebook: Boulangerie La Fabrik

HORAIRE D'OUVERTURE:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h-19h

Mercredi : Fermé

Samedi : 6h-13h

Dimanche : 07h-12h

La Fabrik, votre nouvelle boulangerie-pâtisserie à Fegersheim-Ohnheim

Rencontre avec Eric Bernhard, artisan pâtissier, et sa conjointe, Stéphanie Meyer, qui ont repris la boulangerie-pâtisserie située au 2 rue Henri Ebel à Fegersheim.

■ Quel est votre parcours ?

SM : Esthéticienne de formation, je travaille depuis 10 ans en boulangerie-pâtisserie. J'ai occupé divers postes, qui m'ont permis de développer un certain nombre de compétences : contact client, mise en valeurs du produit, techniques d'emballage... Aimant particulièrement l'aspect relationnel, je m'occupe de la vente, des commandes et de la gestion administrative.

EB : Pour ma part, je suis artisan pâtissier. Mais, je dispose également de compétences en tant que chocolatier et glacier. J'ai travaillé chez "Kubler" à Strasbourg, à Lingolsheim, puis chez "Jost Maurer" à Dorlisheim. Aussi, tout au long de ma carrière, j'ai été accompagné par différents maîtres d'apprentissage, ce qui m'a permis d'apprendre différentes techniques de fabrication et d'organisation.

Fort d'une solide expérience professionnelle, Stéphanie et moi-même avons une connaissance large du métier. Cela nous donne une vision globale, nous permettant de gérer au mieux notre commerce.

■ Pourquoi avez-vous décidé de reprendre la boulangerie située au 2 rue Henri Ebel ?

SM : Habitant Lipsheim, nous connaissons très bien le secteur sud de l'Eurométropole. Mon conjoint et moi-même, cherchons depuis un moment à monter notre affaire.

Pour nous, il était primordial d'avoir un commerce de proximité qui participe à la qualité de vie des habitants. Nous avons repéré l'ancienne boulangerie Kormann déjà avant le confinement. L'emplacement en cœur de village fait que nous avons vraiment flashé sur ce commerce.

EB : En février, dès que M. Kormann nous a annoncé son départ à la retraite, nous avons commencé à travailler sur le projet. Il a fallu 2 mois de travaux avant de pouvoir reprendre le magasin. Nous avons aussi investi dans du matériel neuf (four, chambre de fermentation, robot batteur mélangeur, réfrigérateurs)... Il était primordial d'avoir des outils nous permettant de travailler correctement. Et puis, il fallait marquer un changement, que le magasin soit propre et accueillant.

■ Quelle offre de produits proposez-vous ?

SM : Notre produit d'appel reste le pain, mais nous cherchons à nous démarquer de la concurrence en proposant une offre de pâtisserie et de traiteur complète. Pour cela, nous avons embauché 2 boulangers et deux vendeuses, dont Doris qui travaillait déjà pour M. Korman.

EB : À la Fabrik, vous trouverez des pains, des pains spéciaux, des viennoiseries faites maison, des pâtisseries créées par moi-même, des quiches, des pizzas, des salades, des wraps, des sandwichs...

Pour Noël, nous allons bien évidemment proposer des bûches et des bredles. Nous avons à cœur de travailler des produits frais, locaux et de qualité. Aussi, l'ensemble de nos pains sont fabriqués avec des farines label rouge.

■ Que signifie la Fabrik ?

SM : Nous avons à cœur d'avoir un nom court et moderne nous permettant de nous démarquer de la concurrence.

La Fabrik, c'est un nom englobant que chacun peut s'approprier. Il évoque à la fois une fabrique à pains et gâteaux. Finalement, ce nom illustre bien les différents aspects que l'on trouve au sein de notre commerce.

EB : Nous sommes une boulangerie-pâtisserie indépendante. C'est un aspect important car cela nous permet de sélectionner nos fournisseurs, nos produits. Le nom de la boulangerie-pâtisserie devait marquer cette indépendance et notre identité.

■ Quelles sont vos ambitions pour la boulangerie-pâtisserie ?

SM : Nous avons réalisé un bon démarrage et reçu un très bel accueil des habitants de Fegersheim. Ce qui nous importe c'est de rester une boulangerie artisanale proposant des produits de qualité permettant de satisfaire un public large allant de l'actif au retraité.

EB : Nous sommes parents depuis peu. Cette boulangerie-pâtisserie nous permettra de transmettre une histoire familiale à notre fille. Finalement, le plus difficile va être de trouver un équilibre vie professionnelle et vie privée, surtout au début. Mais, nous sommes heureux de relever ce nouveau challenge.



AGENDA

DÉCEMBRE



EXPOSITION "HÉRITAGES" PAR ALEXANDRE HARIRI

■ Du 15 novembre au 14 décembre aux horaires d'ouverture de la CLEF

MARCHE DE NOËL

■ Samedi 3 décembre / Vente de 16h à 20h30. Organisé par l'AFF. Place de l'Église à Fegersheim. Petite restauration sur place, concert de l'Harmonie et visite du Père-Noël. Infos : 06 42 39 18 13 / aff.fegersheim@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

■ Lundi 5 décembre / 19h30-22h en Mairie

CONCERT DE L'AVENT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

■ Mardi 6 décembre à 19h au Caveau Gratuit sur réservation*

ATELIER CRÉATIF DE NOËL

■ Mardi 7 décembre / 14h30-16h30 à la CLEF. À partir de 6 ans*

CAFÉ-LECTURE "DES LIVRES ET DES BREDLE"

■ Samedi 10 décembre / 10h30-12h30 au Caveau*

CONCOURS DES MAISONS DECOREES DE NOËL

■ Mercredi 14 décembre Passage du jury



SPECTACLE DE NOËL "LES COURANTS D'AIR"

■ Samedi 17 décembre à 10h30 au Caveau À partir de 5 ans. Gratuit sur réservation*

JANVIER

CAFÉ-RENCONTRE DU CONSEIL DES AÎNÉS

■ Jeudi 5 janvier dès 14h30 au CSC Gratuit, sans inscription préalable

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

■ Vendredi 6 janvier dès 20h au CSC Infos auprès de la Mairie : 03 88 59 04 59 / mairie@fegersheim.fr

COLLECTE DES SAPINS

■ Samedi 7 janvier de 8h30 à 12h sur le parking du Centre sportif et culturel

THÉ DANSANT

■ Mercredi 18 janvier / 14h30-18h au Centre sportif et culturel. Avec la complicité du Conseil des Aînés et du cercle Saint-Maurice

NUIT DE LA LECTURE

■ Samedi 21 janvier à la CLEF Jeu, lecture dans le noir et rencontre d'auteur. Gratuit sur réservation *

VIDE-GRENIER

■ Dimanche 29 janvier au CSC Organisé par l'AFF. Vente directe entre particuliers / petite restauration sur place. Sur réservation. Infos : 06 42 39 18 13 / aff.fegersheim@gmail.com

FÉVRIER



MOIS DE L'ÉVASION "AU MOYEN-ÂGE" À LA CLEF

Découvrez le programme dans vos boîtes aux lettres à partir du mois de janvier et en ligne sur le site de la Mairie ou de la CLEF

CAFÉ-RENCONTRE DU CONSEIL DES AÎNÉS

■ Jeudi 2 février dès 14h30 au CSC Gratuit, sans inscription préalable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBORICULTEURS DE FEGERSHIM

■ Vendredi 3 février à 19h30 au CSC Infos : arboriculture.fegersheim@laposte.net

CONSEIL MUNICIPAL

■ Lundi 6 février / 19h30-22h en Mairie



CONCERT DE LUC ARBOGAST

■ Vendredi 10 février à 20h l'Église Saint-Maurice. Sur réservation Infos auprès de la Mairie : 03 88 59 04 59 / mairie@fegersheim.fr

HEURE DU CONTE MÉDIÉVALE

■ Mercredi 15 février à 10h30 au Caveau Pour les 3-6 ans. Sur réservation*

MARS

CAFÉ-RENCONTRE DU CONSEIL DES AÎNÉS

■ Jeudi 2 mars dès 14h30 au CSC Gratuit, sans inscription préalable

CONSEIL MUNICIPAL

■ Lundi 6 mars / 19h30-22h en Mairie

PÊCHE PETITS POISSONS

■ Samedi 11 mars à l'étang de pêche d'Ohnheim. Organisé par l'AAPPMA d'Ohnheim (rue de la Liberté) Repas sur réservation, jusqu'au 1er mars Infos : 06 16 06 07 80



COURS DE TAILLE D'HIVER

■ Samedi 11 mars à 14h au verger école de Fegersheim (rue du Bosquet). Organisé par les arboriculteurs de Fegersheim Info : arbofegersheim@gmail.com / 06 76 49 96 01 / Gratuit.

BOURSE AUX VÊTEMENTS, PUERICULTURE ET JOUETS

■ Dimanche 12 mars au CSC Organisé par l'AFF. Vente directe entre particuliers / petite restauration sur place et repas chaud sur réservation Infos : 06 42 39 18 13 / aff.fegersheim@gmail.com

HEURE DU CONTE

■ Mercredi 15 mars à 10h30 au Caveau Pour les 3-6 ans. Gratuit sur réservation*

DÉJEUNER DANSANT DES ARBORICULTEURS DE FEGERSHIM

■ Dimanche 26 mars à 11h30 au CSC Menu : couscous. Sur inscription Infos : arbofegersheim@gmail.com / 06 76 49 96 01



SOIRÉE CABARET AVEC LA CAGE AUX PIAFS

■ Vendredi 31 mars à 20h au Caveau Sur réservation*

*Infos auprès de la CLEF : 03 88 64 35 05 / laclef@fegersheim.fr

RETRO PHOTOS



1



2

1 : Le Maire accompagné de l'adjointe aux affaires scolaires, Françoise Freiss, et de l'adjointe à la culture, Audrey Gavalet, a rendu visite le vendredi 2 septembre aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de Fegersheim-Ohnheim pour leur souhaiter une belle rentrée.



3



4

2 : Les Foulées de Fegersheim se sont déroulées le dimanche 4 septembre. Quelle joie de retrouver ce temps fort sportif après 2 années d'absence.

3 : La cérémonie des sportifs méritants a eu lieu le samedi 17 septembre. L'occasion de mettre à l'honneur et valoriser le travail, l'abnégation, l'exemplarité, le dépassement de soi et le courage de nos sportifs.



5



6

4 : Impro Alsace a proposé 1h15 d'intervention théâtrale pour le seul plaisir de se vider la tête.

5 : Le premier spectacle jeune public de la saison était l'occasion de faire un voyage dans le temps avec le curieux machinarmonium de la compagnie bas les pathibulaires.



7



8

6 : 200 jeux de société en libre accès, de la réalité virtuelle, une enquête policière immersive, de la peinture sur figurines, des grands jeux en bois et de la musique : la troisième édition de la nuit du jeu a battu son plein samedi 24 septembre à la CLEF.

7 : La municipalité a organisé une rencontre avec les entreprises le mardi 29 septembre.

8 : Une exposition sur les fruits a eu lieu au Centre Sportif et Culturel début octobre.

9 : Samedi 15 octobre c'était le grand retour de la soirée Baeckeoefe après 2 ans d'absence.



9



10



11

10 et 11 : Les élections du Conseil municipal des enfants se sont déroulées lundi 17 octobre. A Fegersheim, Norah, Sarah, Swann et Naïm sont élus (photo 10). A Ohnheim, Sophie, Reyyan, Marcel et Ryad sont élus (photo 11).



12



13

12 : Le 17 octobre, la nouvelle installation de production d'électricité verte a été inaugurée sur le site de l'entreprise Lilly. Nous sommes fiers d'avoir sur notre commune une société pionnière en matière de sobriété énergétique.

13 : La CLEF et l'Espace Jeunes ont proposé un escape game sur le thème d'Halloween le 26 octobre.

14 : Le 21 octobre, le groupe folk rock Grand March investissait le Caveau dans une configuration originale et intimiste.



14

15 : Les commémorations du 11 novembre auront été marquées par la lecture de lettres d'anciens poilus par les jeunes du Conseil municipal des enfants et le discours du Maire.

16 : Avec l'aide du Conseil des aînés, des jeunes Fegersheimois ont préparé les futures décorations de Noël permettant d'embellir le village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

17 et 18 : Les travaux du skatepark et des courts de tennis sont lancés.



15



16



MAIRIE DE FEGERSSHEIM
50 RUE DE LYON,
67640 FEGERSSHEIM.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
THIERRY SCHAAL.
RÉDACTION : JUSTINE MEYER.
GRAPHISME : CLAIRE PINATEL.
CRÉDITS PHOTOS : COMMUNE DE FEGERSSHEIM, FREEPIK, UNSPLASH.
IMPRESSION : OTT IMPRIMEURS – PAE
LES PINS-67319 WASSELONE CEDEX.
IMPRIMÉ EN 2900 EXEMPLAIRES.



17

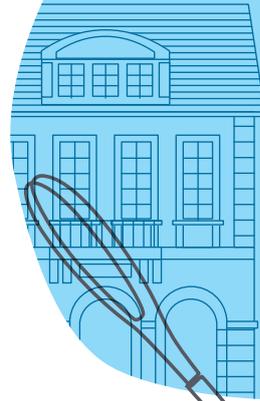


18



*De nouveaux projets
germent à Fegersheim pour*

2023



La cérémonie
des vœux se déroulera le

vendredi 6 janvier 2023

au Centre Sportif et Culturel
(17A rue du Général de Gaulle)
à 20h.



Le Maire y retrouvera l'ensemble des habitants et habitantes
de Fegersheim-Ohnheim dans **un moment de convivialité.**

Commune de Fegersheim-Ohnheim

50 rue de Lyon • 67640 Fegersheim
03 88 59 04 59 • mairie@fegersheim.fr
www.fegersheim.fr

Rejoignez-nous !

 Commune de Fegersheim-Ohnheim





Complément d'actualité

REPRISE DES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES DU CERCLE SAINT MAURICE DE FEGERSHEIM

Après deux années d'interruption forcée, notre troupe de théâtre alsacien est très heureuse de vous annoncer la reprise des représentations. Après une mise en place des décors début octobre, les acteurs enchaînent les répétitions à raison de deux par semaine et seront fins prêts pour le mois de janvier 2023.



Voici les dates des représentations :

- Samedi 14 janvier 2023 à 20h30
- Dimanche 15 janvier 2023 à 14h30
- Vendredi 20 janvier 2023 à 20h30
- Samedi 21 janvier 2023 à 20h30
- Dimanche 22 janvier 2023 à 14h30

Nous espérons tous vous retrouver nombreux dans une bonne ambiance et partager avec vous un moment de détente et de franche rigolade.

Une diffusion des flyers avec toutes les informations a déjà eu lieu par courriels ou dans votre boîte aux lettres courant du mois de décembre 2022.

Nous vous souhaitons une belle année 2023 et surtout portez-vous bien !

À bientôt dans la salle paroissiale,

Danièle SENDEL
Présidente